

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 4 mai 2011, une notice d'information relative à un programme de rachat d'actions en vue de régulariser le marché des actions BANQUE CENTRALE POPULAIRE.

Ce programme sera soumis à l'autorisation de l'Assemblée Générale Mixte qui se réunira le 24 mai 2011. Sera soumise au vote de cette même assemblée une augmentation de capital par incorporation d'une partie des réserves réalisée par la création d'actions nouvelles attribuées gratuitement aux actionnaires à raison d'une action nouvelle pour une action ancienne.

Les principales caractéristiques du programme susmentionné sont :

Calendrier de l'opération	Du 1 ^{er} juin 2011 à la date de réalisation de l'augmentation de capital	De la date de réalisation de l'augmentation de capital au 30 Novembre 2012
Nombre maximum d'actions à détenir	3 320 537 actions, soit 5% du capital	6 641 074 actions, soit 5% du capital
Montant maximum du programme	1 726 679 240 DH	
Délai de l'autorisation	18 mois	
Prix minimum unitaire de vente	370 DH	185 DH
Prix maximum unitaire d'achat	520 DH	260 DH

Un extrait de la notice d'information sera publié dans un journal d'annonces légales. L'intégralité de la notice d'information visée par le CDVM est remise ou adressée sans frais à tout actionnaire qui en fait la demande. Elle est, en outre, tenue à la disposition du public au siège de la BANQUE CENTRALE POPULAIRE et à la Bourse de Casablanca.

Par ailleurs, elle est disponible sur le site du CDVM : www.cdvm.gov.ma

CONTACT CDVM :
Tél : 05 37 68 89 22
E-Mail : operations_financieres@cdvm.gov.ma

CP/EM/011/2011

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières